



Décriée en raison des différents scandales qui ont secoué le milieu des affaires, la gouvernance actionnariale qui vise principalement à assurer l'efficacité de la gestion de la propriété de l'entreprise, cède aujourd'hui davantage la place à la gouvernance partenariale.

Dans cette optique et afin de contrebalancer le pouvoir omniprésent des actionnaires de contrôle, plusieurs lois se sont succédées en France pour favoriser la représentation des salariés dans les conseils d'administration (ou de surveillance). Toutefois, pour répondre à des objectifs variés, sociétaux et de gouvernance, la France a fait le choix d'opter pour la représentation de deux catégories de salariés au sein des conseils d'administration (ou de surveillance) des entreprises : les administrateurs représentants des salariés-actionnaires et les administrateurs représentants de l'ensemble du personnel.

Ce choix de la double représentation s'inscrit dans une optique de renforcer l'hybridation de deux approches partenariale et actionnariale, caractérisant le modèle de gouvernance à la française. Qui sont alors ces représentants des salariés ? Quel est leur profil ? Quels sont les enjeux de cette représentation singulière ? Quels effets peut-on envisager sur la performance globale des organisations ?



VENDREDI 7 JANVIER 2022

10H - 12H

CONFÉRENCE - DÉBAT
Représentation des salariés
dans les conseils d'administration :
enjeux, bilan et perspectives

BÂTIMENT EVE
LE MANS UNIVERSITÉ

Sous la direction de
Mehdi NEKHILI, Professeur en Sciences de gestion
Hugo GAILLARD, Maître de conférences en Sciences de gestion
Le Mans Université

CONFÉRENCE-DÉBAT

REPRÉSENTATION DES SALARIÉS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION : ENJEUX, BILAN ET PERSPECTIVES

Comité d'organisation :

Mehdi NEKHILI, *ARGUMans*
Hugo GAILLARD, *ARGUMans*
Amélie NOTAIS, *ARGUMans*
Dhikra CHEBBI-NEKHILI, *ARGUMans*

Dans le cadre des activités de la chaire Gouvernance & RSE, grâce à ses soutiens, et avec la contribution des étudiants des Master 2 MDD de *Le Mans Université*.

Intervenants :

Nicolas AUBERT, *IAE d'Aix-Marseille*
Luc JEANNENEY, *Concertatio*
Philippe LÉPINAY, *THALES, FAS*
Hugo GAILLARD, *Le Mans Université*
Mehdi NEKHILI, *Le Mans Université*

En savoir plus sur la FAS :

Créée en 1993, la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés est une association sans but lucratif, strictement indépendante des directions d'entreprise, des syndicats et des partis politiques. Elle rassemble la quasi-totalité des associations d'actionnaires salariés et anciens salariés, ainsi que des présidents de FCPE et des personnalités qualifiées du domaine.

CONFÉRENCE-DÉBAT

REPRÉSENTATION DES SALARIÉS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION : ENJEUX, BILAN ET PERSPECTIVES

PROGRAMME

10h - Introduction

Qui sont les représentants des salariés et des actionnaires salariés ?

- Mehdi NEKHILI, Professeur des Universités - *Le Mans Université*
- Hugo GAILLARD, Maître de conférences - *Le Mans Université*

Perspective historique de la codétermination

- Nicolas AUBERT, Professeur des Universités, IAE d'Aix-Marseille
Aix-Marseille Université

Table-ronde

Modérateur : Mehdi NEKHILI, Professeur des Universités - *Le Mans Université*

- Luc JEANNENEY, ex-représentant des salariés chez *Lafarge*, membre de l'*IFA*, Senior Consultant, *Concertatio*
- Philippe LÉPINAY, représentant des salariés actionnaires chez *THALES*, responsable des relations institutionnelles de la *Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés (FAS)*

Discussion avec la salle

Conclusion et annonce du prochain événement de la Chaire

- Mehdi NEKHILI, Professeur des Universités - *Le Mans Université*
- Amélie NOTAIS, Maître de conférences - *Le Mans Université*

12h - Fin de la conférence-débat